



Prise de position concernant le rapport explicatif sur la coopération internationale (CI) 2021 - 2024

Résumé

Notre exigence : En tant qu'association KM207 Guatemala qui existe depuis 2008 et qui travaille avec le canton de Genève et la Ville de Genève pour soutenir les défenseurs des droits locaux dans leurs luttes pour faire avancer le Guatemala vers un Etat de droit et pour abolir les discriminations des populations rurales et autochtones.

Le retrait de la CI suisse de l'Amérique latine sur la base d'une stratégie qui se focalise uniquement géographiquement ne se justifie pas et n'est pas dans l'intérêt de la Suisse. Au lieu de cela, une orientation thématique claire est nécessaire sur la base des critères énoncés dans le rapport du Conseil fédéral. Pour l'Amérique centrale, il s'agit de se concentrer sur la promotion de l'État de droit et des droits de l'homme. La Suisse devrait donc poursuivre son soutien positif de ces dernières années dans lutte contre la corruption et l'impunité, au renforcement des droits de l'homme en Amérique Centrale au-delà de 2024. Afin de maintenir l'efficacité de cet engagement suisse à long terme et d'apporter une contribution substantielle au renforcement de l'état de droit dans la région, il est nécessaire d'assurer un financement au moins au niveau actuel du budget de la DDC pour la gouvernance en Amérique centrale (cf. Stratégie de coopération Amérique centrale 2018-2021). Une présence adéquate du personnel sur le terrain doit également être assurée. Les organisations de la société civile ainsi que Km207 Guatemala Suisse sont disposées, avec les autorités publiques suisses, à poursuivre leur engagement à long terme aux droits de l'homme et à l'état de droit en Amérique centrale.

Justification

Besoins de la population : l'objectif ou l'accent thématique mis sur l'état de droit en Amérique centrale répond à un besoin réel et urgent de la population, de la grande majorité des acteurs de la société civile et des acteurs d'une politique démocratique. Un retrait complet de la CI d'Amérique centrale, et en particulier la perte connexe du soutien suisse à la lutte contre la corruption et l'impunité ne peut pas se justifier au vu de la situation sur le terrain. Le contraire est vrai. Avec l'échec de plus en plus évident des États dominés par les élites locales corrompues, les gens ont plus besoin que jamais de présence et de soutien étrangers. Les programmes de la CI suisse, en particulier dans les domaines de l'État de droit et des droits de l'homme, sont des réponses efficaces à un problème qui va en s'aggravant plutôt qu'en s'améliorant.

Intérêts de la Suisse : les programmes de la CI suisse en Amérique centrale ;ces dernières années pour soutenir l'État de droit et renforcer les droits de l'homme sont clairement dans l'intérêt de la Suisse. Grâce au travail continu de notre pays sur le terrain, la Suisse a acquis une grande réputation en tant que pays donateur compétent, bien connecté, fiable, désintéressé et efficace dans la lutte contre la corruption, l'impunité ; elle soutient avec efficacité les populations et les organisations locales dans leur lutte contre la corruption, l'impunité et les violations des droits de l'homme. Le grand prestige dont jouit la Suisse en Amérique centrale dans tous les milieux de la société et dans la communauté d'État internationale serait définitivement et irrémédiablement perdu si elle se retirait.

Valeur ajoutée de la CI suisse : nous notons que la CI suisse présente des avantages comparatifs significatifs et une réelle valeur ajoutée en Amérique centrale, en particulier dans les domaines de

l'État de droit et des droits de l'homme. C'est avant tout la réputation bâtie au fil des décennies en tant que donateur neutre, compétent sur le plan professionnel, fiable et crédible que la Suisse est devenue un partenaire digne de confiance et solidaire de la société civile, de la communauté des donateurs et des gouvernements. C'est ce capital de confiance qui permet à la Suisse de faire un travail efficace en Amérique centrale et ce, malgré les énormes défis que représente l'établissement d'un l'État de droit respectant les droits fondamentaux.

Dans ce contexte, une sortie de la DDC de l'Amérique centrale nous semble non seulement une grave perte de compétences et de soutien techniques dont elle a tant besoin, mais aussi un signal politique erroné de la Suisse. À l'heure actuelle, de nombreux États accordent de plus en plus la priorité à leurs intérêts nationaux et se retirent des Organismes et Accords internationaux. Le retrait de la DDC de tout un continent, fondé avant tout sur les intérêts économiques et migratoires de la Suisse, s'inscrit dans ces tendances inquiétantes au niveau mondial. Sur le plan international cela met en péril la confiance que la Suisse a bâtie au fil des décennies en tant qu'acteur crédible, grâce à un engagement à long terme.

KM207 Guatemala

Prise de position sur le rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024

1. Introduction

En tant que membre de la Plateforme d'Amérique centrale, « KM207 Guatemala Suisse » qui existe depuis 2008 et qui initie des projets de Défense des droits humains avec le soutien du canton et de la ville de Genève, a décidé lors de son assemblée générale du 6 juin 2019 de prendre position dans le cadre de la procédure de consultation sur le rapport explicatif du Conseil Fédéral sur la CI 2021 - 2024. Conformément à l'orientation géographique de l'association nous commentons deux points prioritaires de la stratégie et des objectifs de la future coopération internationale Suisse :

1. Nous soulignons l'importance du 4ème objectif ou l'accent thématique sur l'état de droit
2. Nous nous opposons au retrait prévu de l'Amérique latine, en particulier de l'Amérique centrale, dans le cadre de l'orientation géographique, et proposons plutôt une orientation thématique.

2. Nos exigences

Le retrait de la CI suisse de l'Amérique latine sur la base d'une stratégie qui se focalise uniquement géographiquement ne se justifie pas et n'est pas dans l'intérêt de la Suisse. Au lieu de cela, une orientation thématique claire est nécessaire sur la base des critères énoncés dans le rapport du Conseil fédéral. Pour l'Amérique centrale, il s'agit de se concentrer sur la promotion de l'État de droit et des droits de l'homme. La Suisse devrait donc poursuivre son soutien positif de ces dernières années dans lutte contre la corruption et l'impunité, au renforcement des droits de l'homme en Amérique Centrale au-delà de 2024. Afin de maintenir l'efficacité de cet engagement suisse à long terme et d'apporter une contribution substantielle au renforcement de l'état de droit dans la région, il est nécessaire d'assurer un financement au moins au niveau actuel du budget de la DDC pour la gouvernance en Amérique centrale (cf. Stratégie de coopération Amérique centrale 2018-2021). Une présence adéquate du personnel sur le terrain doit également être assurée. Les organisations de la société civile ainsi que Km207 Guatemala Suisse sont disposées, avec les autorités publiques suisses, à poursuivre leur engagement à long terme aux droits de l'homme et à l'état de droit en Amérique centrale.

3. Justifications

Pour justifier notre demande, nous utilisons les trois critères énoncés dans le rapport explicatif de l'engagement de la CI et les questions connexes énumérées dans la lettre d'invitation à la consultation: les besoins de la population locale, l'intérêt de la Suisse, la valeur ajoutée de la CI suisse.

3.1. Besoins de la population d'Amérique centrale

Le rapport du Conseil fédéral sur la CI 2021-2024 énumère les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des services de base comme la raison principale de la sortie de la CI de l'Amérique latine. Cependant, cette justification est immédiatement contredite par les faits énoncés dans les rapports du conseil des droits de l'homme, qui dénoncent le niveau toujours élevé d'inégalités et de violences dans plusieurs pays d'Amérique latine.

Le même rapport fait état d'une expansion significative de la démocratie. Selon nous, le rapport ne tient pas compte de la situation des trois pays prioritaires précédents de la DDC en Amérique centrale : Le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua.

Le Nicaragua, le Honduras et le Guatemala sont toujours parmi les pays les plus pauvres d'Amérique latine. Toute la région de l'Amérique centrale est marquée par des inégalités croissantes entre une population pauvre ou extrêmement pauvre et une élite riche. Au Honduras, par exemple, les deux tiers de la population sont pauvres et 20 % vivent dans l'extrême pauvreté (moins de 1,90 USD par jour). Cependant, ces statistiques ne décrivent qu'une partie de la réalité vécue par la majorité des habitants de ces pays. Les pays d'Amérique centrale (à l'exception du Costa Rica) sont dans une logique de faillite et d'échec de l'État d'où l'augmentation de la violence.

Cet échec de l'Etat a un impact direct sur l'objectif principal de la CI Suisse, la réduction de la pauvreté. La corruption, la mauvaise gouvernance, le manque de sécurité et la répression violente contre l'opposition politique et contre les militants des droits de l'homme empêchent la réduction durable de la pauvreté, mettent à rude épreuve le développement économique et entraînent une détérioration accrue des services publics dans les domaines de l'éducation et de la santé

Parmi les critères de la CI suisse mentionnés dans le rapport du Conseil fédéral (page 44) du point de vue de la population concernée, le troisième point de la liste parle d'une poursuite à plus long terme de l'engagement de la Suisse envers l'Amérique centrale : « Le pays a des lacunes en termes de gouvernance, d'utilisation durable des ressources naturelles et du respect des droits fondamentaux ».

Nous considérons qu'il est irresponsable pour la Suisse, après plus de 40 ans de coopération, d'abandonner ces trois pays prioritaires, et l'ensemble de l'Amérique centrale, lorsque ces populations sont confrontées à l'échec flagrant de leurs gouvernements. Ils ont désespérément besoin d'un soutien international. Grâce à son engagement en faveur de la bonne gouvernance et des droits de l'homme, la Suisse contribue à créer les conditions nécessaires pour réduire la pauvreté.

Pauvreté : Le Nicaragua illustre l'impact direct de l'échec de l'État sur le développement économique et la réduction de la pauvreté. En raison de la crise politique au Nicaragua depuis avril 2018, le PIB a diminué de 4 % en 2018, et les prévisions pour 2019 devraient être négatives de 7 à 11 %. Dans le même temps, la pauvreté est passée de 30 % à 40 %. Des corrélations similaires peuvent également être démontrées au Honduras et au Guatemala.¹

Sécurité : La sécurité des populations des pays d'Amérique centrale n'est pas seulement menacée par la pauvreté. Le Honduras, le Salvador et le Guatemala sont des pays où le taux de meurtres est le plus élevé au monde. Les femmes sont particulièrement touchées, car les pays du « Triangolo Norte » (Honduras, Guatemala, El Salvador) sont les pays où le taux de féminicides est le plus élevé. Le mélange explosif de violence criminelle et politique est l'une des raisons de l'exode toujours croissant de la population.^{23, 4}

Environnement/Climat : L'Amérique centrale, est une région régulièrement frappée par des ouragans dévastateurs, elle est l'une des zones affectées par le changement climatique. Le changement climatique a un impact grave sur les droits de l'homme : conflits fonciers, violence contre les défenseurs des terres et de l'environnement, rareté des ressources, migrations et renforcement des inégalités entre les groupes ethniques.⁵

¹z.B.

https://www.centralamericadata.com/en/search?q1=content_en_le:%22outlook%22&q2=mattersInCountry_es_le:%22Nicaragua%22

²https://data.worldbank.org/indicator/vc.ihr.psrc.p5?most_recent_value_desc=true&view=map, consulté le 15.5.2019

³<https://www.eleconomista.com.mx/politica/14-de-los-25-paises-con-mas-feminicidios-se-ubican-en-America-Latina--20181120-0048.html>

<http://www.unwomen.org/en/news/events/2018/09/event-spotlight-on-femicide-in-latin-america>

⁴ <https://www.amnesty.org/en/what-we-do/climate-change/>, consulté le 15.5.2019

⁵ <https://www.amnesty.org/en/what-we-do/climate-change/>, consulté le 15.5.2019

Droits de l'homme : Dans un rapport publié un an après la crise au Nicaragua, Amnesty International affirme que la situation des droits humains au Nicaragua demeure grave. L'espace pour l'engagement civil est sévèrement restreint et d'importants groupes de défense des droits humains ont été expulsés du pays. Les défenseurs des droits humains (DDH) sont menacés et stigmatisés par le gouvernement. Les arrestations arbitraires et la torture de personnes détenues se produisent constamment. La liberté de la presse reste également gravement menacée. Une sortie rapide de la crise n'est pas prévisible, d'autant plus que la réponse de la communauté internationale aux graves violations des droits de l'homme ⁶ a jusqu'à présent été faible et ne diminue en rien l'ampleur de la crise. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés note que plus de 60 000 personnes ont fui le Nicaragua en moins d'un an (avril 2018-mars 2019), alors que le taux de migration a été très faible les années précédentes. ⁷⁸

Depuis le coup d'État de 2009, le **Honduras** est gouverné par un président dont la légitimité est plus que douteuse. Le président Juan Orlando Hernandez, au pouvoir depuis 2014, a obtenu une décision fragile de la Cour suprême qu'il a mise en place pour lever l'interdiction de réélection et il s'est présentée en 2017. Il a obtenu un second mandat que grâce à une fraude électorale massive et la répression violente de manifestations, qui a fait plusieurs dizaines de morts. Le Honduras est l'un des pays les plus dangereux au monde, en particulier pour les militants des droits de l'homme, les journalistes, les avocats et les employés du système judiciaire : le Honduras s'est classé à la 3^{ème} place après la Colombie et le Guatemala dans les statistiques sur les meurtres des DDH en 2018.

Au **Guatemala**, 26 DDH ont été assassinés en 2018, soit une augmentation de 138%. Il s'agit d'un indicateur clair de la détérioration de la situation des droits de l'homme dans ce pays. Les personnes qui travaillent à la défense des droits fonciers traditionnels des communautés villageoises (souvent autochtones) constituent le plus grand groupe de DDH persécutés et criminalisés. Des journalistes, des avocats, des employés d'organisations de défense des droits de l'homme, des opposants politiques sont également persécutés. En outre le Congrès fait avancer des propositions législatives qui menacent massivement la marge de manœuvre de la société civile et de l'État de droit, en particulier la réforme de la Loi sur la réconciliation nationale, la loi dite «Ley de Amnistia» et la loi 5257 des ONG (Ley en ONGs). Ces propositions sont en contradiction flagrante avec l'enquête sur les crimes de la guerre civile et les efforts de réconciliation nationale.

Évasion et migration : le nombre de personnes originaires d'Amérique centrale qui ont demandé l'asile partout dans le monde a décuplé en cinq ans, ce qui indique que les conditions de vie au Honduras, au Guatemala, au El Salvador et au Nicaragua se sont massivement détériorés :

⁶<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2019/04/nicaragua-repression-es-forma-de-gobernar-crisis/>, consulté le 21.5.2019

⁷http://www.oas.org/en/iachr/media_center/PReleases/2019/101.asp, consulté le 21.5.2019

⁸<https://www.acnur.org/noticias/briefing/2019/4/5cb5eb1c4/nicaragua-un-ano-despues-del-inicio-de-la-crisis-mas-de-60000-personas.html> consulté le 21.5.2019

| Demandes d'asile (nombre de demandes soumises dans le monde entier)⁹ | | | | | | |
|--|--------|--------|--------|--------|----------------|-----------------------|
| De | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 (Janvier à août) |
| Honduras | 3344 | 7022 | 14.519 | 20.036 | 30.229 | 10.109 |
| Guatemala | 4930 | 9131 | 16.451 | 25.780 | 35.582 | 12.497 |
| El Salvador | 5872 | 10478 | 19.550 | 35.732 | 53.138 | 16.126 |
| Nicaragua | | | | | | 516 ¹⁰ |
| TOTAL | 14.146 | 26.631 | 50.520 | 81.548 | 118.949 | |

Les chiffres réels sont susceptibles d'être beaucoup plus élevés, car toutes beaucoup de personnes en fuite ne sont pas enregistrées. Des rapports récents montrent également que de plus en plus de personnes d'Amérique centrale tentent d'atteindre l'Europe, compte tenu de la situation au Mexique et à la frontière sud des États-Unis.¹¹

Autorité de la loi: *"The fragility of institutions, the irruption of drug trafficking, the high rate of impunity, the political corruption, the expansion of youth gangs and the proliferation of weapons are key causes of violence. A fragile socio-economic environment aggravates the situation: the disarticulated and dysfunctional families, the rapid and the uncontrolled urbanization, the social exclusion of large segments of the population and lack of employment have a destabilizing effect. The sum of these factors weakens the social fabric and lowers the confidence of citizens in the capacity of the State to improve the situation in a sustainable manner. In order to recover the confidence of the citizens and build inclusive societies, the Central American States are challenged to reform their institutions and strengthen governance. They have to build justice and security systems that are more independent, effective and immune to corruption. At the same time, they have to boost an inclusive economic model to offer decent and better paid jobs: 70% of the employed population works in the informal sector and does not have access to social security."*

Cet extrait de la Stratégie suisse de coopération pour l'Amérique centrale (2018 - 2021) décrit clairement le problème de l'échec de l'État dans les pays du « Triangulo Norte » (Honduras, Guatemala, El Salvador) depuis 2018 de plus en plus aussi au Nicaragua. En 2017, cette analyse a justifié l'établissement et l'expansion du domaine de la gouvernance et de l'état de droit comme l'une des priorités stratégiques de l'engagement suisse dans la région. Les problèmes dans toute la région s'étant maintenant aggravés, la sortie de la Suisse ne peut être justifiée par la situation réelle sur le terrain.¹²

La lutte contre la corruption et l'impunité est, aux yeux du peuple, la clé pour limiter le pouvoir sans restriction de la petite élite de ces pays en politique et en économie, créant ainsi les conditions d'une véritable démocratie, d'une sécurité et croissance économique. Pour gagner cette bataille, le peuple d'Amérique centrale a désespérément besoin d'un soutien étranger. L'expérience de ces dernières années montre clairement l'efficacité des mécanismes de soutien des acteurs internationaux (Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Système interaméricain des droits de l'homme), ainsi que des programmes des donateurs bilatéraux et des organisations non gouvernementales pour le DDH local et les militants. Les missions internationales également

⁹Compilation de novembre 2018, source de données: <http://popstats.unhcr.org/en/overview>

¹⁰ Im März 2019 stieg die Zahl auf 60'000: <https://www.acnur.org/noticias/briefing/2019/4/5cb5eb1c4/nicaragua-un-ano-despues-del-inicio-de-la-crisis-mas-de-60000-personas.html>

¹¹<https://www.nytimes.com/2019/06/09/world/europe/central-american-migrants.html>

¹²https://www.eda.admin.ch/dam/deza/en/documents/laender/cooperation-strategy-central-america-2018-2021_EN.pdf

cofinancées par la Suisse pour soutenir les autorités d'enquête notoirement faibles et sujettes à la corruption se sont avérées particulièrement efficaces dans la lutte contre la corruption et l'impunité : (Le MacCIH au Honduras (Mision de Apoyo contra la Corrupcion y la Impunidad en Honduras, la CICIC au Guatemala).

En conclusion, nous notons que l'objectif ou l'accent thématique sur l'état de droit en Amérique centrale répond à un besoin réel et urgent de la population, de la grande majorité des acteurs de la société civile. On ne peut justifier un retrait complet de la CI suisse d'Amérique centrale, et en particulier la perte du soutien suisse à la lutte contre la corruption et l'impunité et au renforcement des droits de l'homme. Le contraire est vrai. Avec l'échec de plus en plus évident des États dominés par les élites corrompues, les populations ont plus que jamais besoin de soutien étrangers. Les programmes de la CI suisse, en particulier dans les domaines de l'État de droit et des droits de l'homme, sont des réponses efficaces à un problème qui va s'aggravant.

2. Intérêts de la Suisse en Amérique centrale

Dans la lettre d'accompagnement à la procédure de consultation, le Conseil fédéral demande si les objectifs proposés dans le rapport, les nouvelles priorités et l'orientation géographique de la CI suisse correspondent aux intérêts de la Suisse. Tout d'abord, cela soulève la question de savoir comment les intérêts de la Suisse sont définis. À notre avis, les intérêts de la Suisse en matière de politique étrangère, tels qu'ils sont mentionnés à l'annexe 3 du rapport, sont au premier plan de la politique étrangère de la Suisse, fondée sur la solidarité. La Suisse riche ne doit pas définir les priorités de sa coopération internationale principalement en fonction de ses propres intérêts (économie, migration, etc.), mais en fonction de ses possibilités, pour contribuer dans le monde entier à la diminution de la pauvreté, à renforcer l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Ce point de vue correspond également à la base juridique de la CI suisse. D'autres moyens et organes sont disponibles pour promouvoir les intérêts économiques et autres de la Suisse. Ils disposent de ressources beaucoup plus importantes que la coopération bilatérale au développement.¹³

La disparition du programme de gouvernance suisse en Amérique centrale à la suite du retrait d'Amérique latine est, à notre avis, une perte importante pour la Suisse. Comme nous l'avons déjà mentionné, la coopération bilatérale de la Suisse en Amérique centrale, combinée aux programmes des ONG suisses, est devenue au cours des 40 dernières années un énorme capital de confiance dans la population, parmi les organisations de la société civile et les gouvernements. La CI suisse est synonyme de fiabilité, de continuité, d'un haut niveau de qualité et de transparence. Le retrait de ce programme porterait définitivement atteinte à la confiance dans la fiabilité de la Suisse.

Grâce à son engagement en faveur de l'État de droit et des droits de l'homme, la Suisse confirme, aux yeux de ses partenaires d'Amérique centrale, sa réputation de pays démocratique qui s'investi de manière désintéressée dans le monde entier pour la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme. De nombreux militants des droits de l'homme d'Amérique centrale connaissent Genève comme la « capitale internationale des droits de l'homme » de leur propre point de vue et ont une grande confiance dans la Suisse. De ce point de vue aussi, le retrait de la Suisse des questions de gouvernance et de droits de l'homme en Amérique centrale nuirait sans conteste à la réputation de la Suisse.

En outre, grâce à sa présence de longue date en Amérique centrale, la Suisse dispose d'un réseau dense de relations dans tous les domaines de la société. Ce réseau de relations et d'expertise serait en grande partie irrémédiablement perdu.

La Suisse a conclu un accord de libre-échange avec l'Amérique centrale dans le cadre de l'AELE. Il contient dans le préambule un engagement en faveur de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme. Y figure également les clauses détaillées de l'article 9 sur le commerce et le

¹³BV Art. Loi fédérale sur la coopération internationale au développement et l'aide humanitaire, art. Loi fédérale sur les mesures pour la promotion de la paix civile et le renforcement des droits de l'homme, art.

développement durable, sur le droit du travail se basant sur les conventions de l'OIT, la gestion durable et la promotion du commerce et de l'investissement en faveur du développement durable. Le retrait de la Suisse de cette région rendrait le respect de ces clauses beaucoup plus difficile à contrôler¹⁴

En résumé, nous notons que les programmes de la CI suisse ces dernières années en Amérique centrale pour soutenir l'État de droit et renforcer les droits de l'homme sont clairement dans l'intérêt de la Suisse. Grâce à son travail continu sur le terrain, notre pays a acquis une grande réputation en tant que pays donateur compétent, bien connecté et fiable, désintéressé et efficace dans la lutte contre la corruption et l'impunité. Elle s'est rendue efficace auprès des populations et des organisations locales dans leur lutte contre la corruption, l'impunité et les violations des droits de l'homme. Le grand prestige dont jouit la Suisse en Amérique centrale auprès de la communauté internationale serait définitivement perdu si elle se retirait.

3.3. La valeur ajoutée de la CI suisse en Amérique centrale

Conformément à l'objet de cet avis, nous tenterons de répondre à la question de la valeur ajoutée de la CI suisse par rapport à l'accent thématique par rapport à l'état de droit dans la région de l'Amérique centrale. La coopération bilatérale au développement en Amérique centrale ne concerne pas seulement la coopération au développement et la réduction de la pauvreté, mais elle contribue au programme de gouvernance et d'état de droit par le biais de divers projets relevant de la priorité du programme (Stratégie de coopération Amérique centrale 2018 - 2021). C'est une contribution importante au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme. Il s'agit, entre autres, des projets suivants.

Soutien à la société civile : dans les pays où la société civile n'est pas suffisamment protégée, voire est opprimée par le gouvernement, la Suisse soutient les initiatives des organisations de la société civile. Au Nicaragua, qui est en grave crise sociopolitique depuis avril 2018 (voir ci-dessus), la DDC est fermement attachée aux droits de l'homme et tente d'utiliser la promotion du dialogue et des projets culturels pour surmonter la polarisation politique. Au Honduras, la Suisse soutient un certain nombre d'organisations de la société civile impliquées dans la prévention et la gestion des conflits. Dans le même but, la DDC soutient également les institutions nationales et internationales dans les deux pays qui renforcent les droits de l'homme et la société civile.¹⁵

Protection des défenseurs des droits de l'homme : avec les Principes directeurs pour la protection des défenseurs des droits de l'homme (DDH), adoptés par la Suisse en 2013 et qui doivent être mis en œuvre par toutes les ambassades, la Suisse contribue de manière importante à la Protection des DDH "et a joué un rôle clé dans la protection des DRH dans la région" (Amnesty International). L'Amérique centrale est l'une des régions les plus dangereuses au monde pour les DDH. Au Honduras en particulier, les DDH sont gravement menacés. Dans ce contexte, les DDH sont d'autant plus dépendants de la protection internationale. Conformément à l'expérience des organisations signataires sur le terrain, le bureau de coordination de la DDA à Tegucigalpa a un contact direct avec les acteurs des organisations de défense des droits de l'homme ainsi qu'un le actif de la Suisse au sein du Groupe des donateurs internationaux. Ce qui représente une valeur ajoutée inestimable pour la société civile locale. L'ambassade de Suisse au Guatemala, pour sa part, fournit des services similaires pour protéger les défenseur(es) menacés au Guatemala.¹⁶

¹⁴https://www.seco.admin.ch/seco/de/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen/Liste_der_Freihandelsabkommen_der_Schweiz.html, consulté le 21.5.2019

¹⁵<https://www.eda.admin.ch/countries/honduras/de/home/internationale-zusammenarbeit/projekte.filterResults.html/content/dezaprojects/SDC/en/2015/7F09394/phase1?oldPagePath=/content/countries/honduras/de/home/internationale-zusammenarbeit/projekte.html>, consulté le 22.5.2019

¹⁶Auszug aus einer Mail der Expertein für MenschenrechtsverteidigerInnen von Amnesty in Mexiko, vom 17.5.2019: "Je pense qu'il serait intéressant de mentionner que la Suisse a joué un rôle clé dans la protection des DRH dans la

Organisations internationales : La Suisse soutient des institutions indépendantes qui renforcent les droits de l'homme dans la région, y compris le Haut-Commissariat des Nations Unies au Honduras et deux mécanismes internationaux de lutte contre la corruption et l'impunité: la Commission des Nations Unies contre l'impunité CICIG au Guatemala (dont le mandat expire en 2019) et la mission de lutte contre la corruption MACCHI au Honduras, qui ont toutes deux obtenu d'importants succès dans la découverte de réseaux criminels au sein de l'appareil d'État. Le soutien suisse n'est pas seulement essentiel au fonctionnement de ces mécanismes, il contribue également de manière significative à leur crédibilité et à leur légitimité. C'est d'autant plus important que ces mécanismes ne sont pas soutenus par les gouvernements ou sont ouvertement attaqués, comme au Guatemala. Le maintien du soutien suisse au MACCHI pourrait être crucial pour l'existence à long terme de ce mécanisme. Au Guatemala, à la suite de la résiliation prévue du mandat de la CICIG, l'objectif est de veiller à ce que les efforts de la société civile et du Parquet poursuivent l'élan initié par la CICIG avec des financements et les ressources humaines nécessaires. En tant qu'ancien bailleur de fonds de la CICIG, la Suisse en est également responsable.¹⁷¹⁸

Surmonter le passé : trois pays d'Amérique centrale, le Guatemala, le Nicaragua et le Salvador, ont récemment subi des guerres civiles meurtrières qui ont laissé des sociétés traumatisées. En 2019, la DDC lancera le projet « Société, culture et mémoire » pour soutenir la société civile dans ces trois pays ainsi qu'au Honduras, afin de contribuer à la gestion du passé et au développement de perspectives futures pacifiques.¹⁹

Renforcement du système régional des droits de l'homme : dans le cadre du Programme régional d'Amérique centrale, la DDC met également en œuvre une composante régionale axée sur « Les droits de l'homme et l'État de droit ». En plus de soutenir le travail de lutte contre la corruption et la lutte contre l'impunité (CICIG, MACCHI), l'accent est également mis sur le renforcement du système régional des droits de l'homme (Commission interaméricaine des droits de l'homme, Cour interaméricaine des droits de l'homme, organisations régionales de défense des droits de l'homme de la société civile). Étant donné que la légitimité de ces institutions régionales a récemment été remise en question par divers pays du continent (par exemple le Brésil, le Chili, l'Argentine, le Paraguay, la Colombie, le Venezuela), le soutien international est d'autant plus important.

région. Les DRH, en particulier les défenseurs des droits territoriaux, fonciers et environnementaux, sont l'un des groupes les plus vulnérables de la région (cas au Guatemala, au Honduras, etc.) et la Suisse a publié ses lignes directrices pour protéger les DRH en 2013. Cependant, pour les mettre en œuvre, il faut redonner plus d'efforts, je pense. J'ai eu l'occasion de rencontrer le chef de l'agence d'aide suisse au Honduras que je travaillais là-bas et elle (puisque l'ambassade est au Guatemala) était très engagée dans ce genre de questions, même en participant aux réunions régulières avec les DRH organisées par l'Union européenne amon g d'autres actions.»

¹⁷<https://www.eda.admin.ch/countries/honduras/de/home/internationale-zusammenarbeit/projekte.filterResults.html/content/dezaprojects/SDC/en/2014/7F09225/phase2?oldPagePath=/content/countries/honduras/de/home/internationale-zusammenarbeit/projekte.html>, consulté le 22.5.2019

¹⁸Auszug aus einer Mail der Amnesty-Researcherin fr Guatemala und Honduras vom 21.5.2019: "La communauté internationale, y compris la Suisse, a été un donateur clé à la CICIG (<https://www.cicig.org/cicig/donantes/>) et après avoir mis ce montant d'argent, il est clair que leur rôle pour ce qui est conçu pour la transition et la prochaine étape est crucial. Par exemple, des stratégies sont en cours de discussion pour créer des projets de financement de la société civile pour qu'ils continuent à plaider certains cas (au lieu de CICIG), mais il est également important de comprendre que cela représente un énorme fardeau pour la société civile guatémaltèque à absorber ces cas (en termes d'énergies, d'argent, de risques) et ils auront besoin d'autres types de soutien et de soutien. Les discussions avec le parquet sont également importantes, des propositions visant à consolider les capacités au sein du parquet pourraient également être nécessaires car la CICIG devra transférer une charge de travail importante des affaires, des capacités, des informations, etc. Au lieu de financer le CICIG, un soutien financier supplémentaire pour les deux seuls acteurs restants pour les RH dans le pays (HCDH et ombudsman) pourrait être intéressant de suggérer aussi comme un moyen de consolider ce qui a été réalisé et d'aider à prévenir les revers dans droits de l'homme dans les prochains mois. On craint que la criminalisation et d'autres attaques contre les DRH n'augmentent. Nous sommes préoccupés par un effet potentiel dans la région et en particulier sur le maintien du MACCHI au Honduras.»

¹⁹<https://www.eda.admin.ch/countries/nicaragua/de/home/internationale-zusammenarbeit/projekte.filterResults.html/content/dezaprojects/SDC/en/2017/7F09912/phase99?oldPagePath=/content/countries/nicaragua/de/home/internationale-zusammenarbeit/projekte.html>, consulté le 22.5.2019

L'avantage comparatif de tous ces projets suisses dans le domaine de la gouvernance et des droits de l'homme, réside dans la réputation de la Suisse pays politiquement neutre, désintéressé et pays donateur compétent jouissant d'une réputation et d'une confiance élevées. Au cours des décennies, la Suisse a établi un réseau dense de relations avec les secteurs de la société civile, les donateurs internationaux, les ONG, ainsi qu'avec les gouvernements. La Suisse jouit avec d'autres donateurs bi- et multilatéraux d'un capital de confiance exceptionnel. Cela lui permet de travailler en étroite collaboration avec les groupes de la société civile et de jouer un rôle de premier plan au sein des groupes de donateurs sur la question des droits de l'homme. Enfin, malgré son attitude critique, la Suisse parvient à maintenir la coopération et le dialogue avec les gouvernements partenaires sur les questions de l'État de droit et des droits de l'homme.

En conclusion, nous notons que la CI suisse présente des avantages comparatifs significatifs et une réelle valeur ajoutée en Amérique centrale, en particulier dans les domaines de l'État de droit et des droits de l'homme. C'est avant tout la réputation bâtie au cours des décennies en tant que donateur neutre, compétent sur le plan professionnel, fiable et crédible que la Suisse est devenue un partenaire digne de confiance et solidaire de la société civile, de la communauté des donateurs et des gouvernements. C'est ce capital de confiance qui permet à la Suisse de faire un travail efficace en Amérique centrale, malgré les énormes défis posés pour assurer le respect de la bonne gouvernance et des droits de l'homme. Ce travail indispensable doit être poursuivi sur la période 2021- 2024.

À l'heure actuelle, de nombreux États accordent de plus en plus la priorité à leurs intérêts nationaux et se retirent des organismes et accords internationaux. Le retrait de la CI de tout un continent, fondé sur les intérêts économiques et migratoires de la Suisse, s'inscrit dans ces tendances de repli inquiétantes au niveau mondial. Cela met en péril la confiance en la Suisse en tant qu'acteur crédible sur le plan international, Cette confiance qu'elle a bâtie au fil des décennies grâce à un engagement de grande qualités et de solidarité avec d'autres pays.

Pour KM207 Guatemala Suisse

Béatrice Junod

Co-Présidente

Chantal Woodtli

Secrétaire